

# LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

## Message de la Municipalité

Il s'agissait d'une séance de Conseil communal un peu spéciale. La Municipalité y a présenté les comptes 2022 via le rapport de gestion ainsi qu'une demande de crédit d'étude complémentaire pour la réfection de l'Auberge.

Mais commençons par le rapport de gestion et des comptes 2022 (que vous trouvez sur le site de la Commune). Le bénéfice avant répartition est de CHF 1'666'603.81, ce qui a permis de créer des fonds de réserve pour les projets en cours et à venir.

Quant au préavis de l'Auberge, le problème n'était pas d'accepter ou non ce crédit, mais de voir déjà l'étape suivante, à savoir la réalisation des travaux. En effet, il n'aurait pas été raisonnable de voter une dépense d'étude de près d'un demi-million de francs, sans penser à la suite. La Municipalité a donc présenté l'avantprojet en détail (déjà proche de la réalité) ainsi que le plan financier jusqu'à la fin de la présente législature, via le plan des investissements 2024-2026, nos moyens financiers effectifs et les emprunts nécessaires. A noter que l'augmentation de la population depuis 2011 est de 41%, ce qui nous permet d'avoir un horizon dégagé au niveau des rentrées financières.

Comme l'ont également démontré les comptes 2022, nos finances sont saines et laissent à penser que notre commune a les moyens de ses ambitions (voir résultats en page 2 sous «Conseil communal»).

Pour la révision du Plan général d'affectation communal (PGA), vous trouverez d'ici fin août une nouvelle enquête au pilier public, ceci par le fait d'un revirement de stratégie du Canton. Il ne s'agit en fait plus d'une révision globale du PGA, mais de simples retouches ne concernant dès lors que certains propriétaires. Ceux-ci seront informés directement de la procédure à suivre.

L'activité de la Municipalité va bien entendu se poursuivre durant l'été, même si elle sera allégée par la suspension des séances intercommunales, régionales et cantonales. Les tâches sont nombreuses. Il est donc impossible de s'arrêter, mais avec un rythme quelque peu «estival».

La Municipalité vous souhaite un agréable été et surtout continuez à prendre soin de vous.

Christian Gozel, Syndic

#### Sommaire

Dolitiano localo

Politique locale
Vie locale
• Etat civil
• Plan canicule
• Entretien des haies et des arbres
• Qualité de l'eau à Sullens
Sondage sur nos habitudes de déplacement
Cartes journalières CFF
Des nouvelles du PECC et conseils
Célébration du 1er août
Protection des hérissons.
Restrictions de circulation
• Retour sur la séance pour apprendre à utiliser un défibrillateur
Sortie des aînés des trois villages
Cinéma en plein air
Vie intercommunale
Agendas

#### Administration

Rue du Château 2 1036 Sullens 021 731 33 34

Greffe: greffe@sullens.ch Contrôle des habitants : controle.habitants@sullens.ch

Horaires: Lundi de 14h00 à 18h30 Mercredi de 8h00 à 11h30 Vendredi de 8h00 à 11h30



## POLITIQUE LOCALE

## Conseil communal de Sullens du 15 juin 2023

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal.

Préavis 4/2023 - Rapport de gestion et des comptes 2022 Préavis adopté à l'unanimité

Préavis 5/2023 - Rénovation de l'Auberge communale Demande d'un crédit d'étude supplémentaire Préavis adopté à la majorité

#### Dates des prochaines séances du Conseil communal

- ieudi 12 octobre 2023 à 19h30
- jeudi 7 décembre 2023 à 19h30

Les citoyens peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

#### Nominations

#### Election du bureau - Commissions des finances et gestion

Présidente Mme Danielle Simons Commission de gestion

1<sup>er</sup> Vice-président M. Alain Badan Suppléant M. Florent Eckert

Scrutateurs M. Christian Duperrut Suppléant M. Henri Martin

Mme Anne Dubauloz

Suppléants M. Arcangelo Preite

M. Serge Böhi

Election tacite pour tous les membres ci-dessus

## Résultats des votations fédérales et cantonales du 18 juin 2023

#### Votations fédérales

Objet 1: Imposition minimale OCDE/G20

OUI: 88,50 % - NON: 11,50 % Participation: 43,99 %

Objet 2: Loi sur le climat et l'innovation

OUI: 61,18 % - NON: 38,82 % Participation: 44,26 %

Objet 3: Loi Covid-19

OUI: 65,41 % - NON: 34,59 %

Participation: 44,13 %

#### Votation cantonale

Objet 1: Initiative populaire cantonale

"Pour la protection du climat"
OUI: 56,37 % - NON: 40,13 %
Participation: 42,51 %

#### Dates des prochaines votations

22 octobre 2023 : 1<sup>er</sup> tour des élections fédérales
12 novembre 2023 : 2<sup>e</sup> tour des élections fédérales

#### Impressum

Editeur: Commune de Sullens - Imprimerie: PaperForms, Villars-Ste-Croix - Direction: Municipalité de Sullens - Rédaction: Nathalie Martin (NM) - Prochaine parution: fin septembre 2023 - Site internet: www.sullens.ch - Email: journalDeSullens@gmail.com



## Facebook de la commune

Suivez la vie locale sur la page

@CommuneDeSullens



#### Etat civil

Mariage

Fanny Bardet et Florent Eckert le 26 mai 2023

Décès

Gilberte Wisler le 25 mai 2023

### Plan canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour les petits comme pour les grands.

Quelques règles simples à appliquer en cas de fortes chaleurs :

- 1. Se reposer, rester au frais
- 2. Se rafraîchir, laisser la chaleur dehors
- 3. Boire régulièrement même sans soif



Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne. Plus d'informations sur : www.vd.ch/canicule

#### Entretien des haies et des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-après :

#### Emondage des haies

A la limite de la propriété et à la hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

#### Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur du bord de la route.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail pour le 31 juillet 2023, ceci afin de ne pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation. Passé ce délai, les travaux seront exécutés par la commune aux frais du propriétaire.

## Sondage sur nos habitudes de déplacement

Dans le but d'améliorer l'offre et l'accessibilité en transports publics de notre région, l'Association régionale du Gros-de-Vaud lance un sondage dédié à ses habitants, jusqu'au 9 juillet 2023. La durée du questionnaire est de 5 minutes.

Pour l'avenir de notre région, nous vous invitons à participer en allant sur le site :

panel-suisse-romande.questionpro.com/mobilite-GdV ou en scannant le QR Code ci-dessous.



Association de Développement Région Gros-de-Vaud



## Qualité de l'eau à Sullens

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours. En 2022, 3'411 échantillons ont été prélevés et 34'401 paramètres ont été analysés.

Les analyses microbiologiques et physico-chimiques ont révélé 12 non-conformités sans risque pour la santé. Lors d'un second prélèvement, ces nonconformités n'ont pas été confrmées.

La qualité de l'eau pour les paramètres physicochimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées en laboratoire.

Les résultats de toutes les analyses effectuées sur l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne (fournisseur en eau potable de Sullens) donnent des valeurs inférieures aux seuils admissibles.



www.lausanne.ch/ service-eau 021 315 85 30 eau@lausanne.ch

## Cartes journalières CFF

Des cartes journalières CFF peuvent être réservées auprès de la commune partenaire de Penthalaz par téléphone au 021 863 20 50 ou via le site internet www.penthalaz.ch.

Le retrait de ces cartes se fait auprès de la commune de Penthalaz pendant les heures d'ouverture au tarif préférentiel de CHF 39.-.

Possibilité d'acquérir les cartes journalières encore disponibles du lendemain, voire du jour même, au prix de CHF 25.-.

## Des nouvelles du Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Le PECC de Sullens est élaboré d'après le modèle cantonal vaudois mis en place en 2021 et avec le soutien du bureau Lyka, experts en durabilité. Ce PECC doit permettre de mettre en place une série d'actions concrètes et budgétées à l'échelle du territoire communal dès 2023 afin de répondre aux enjeux climatiques majeurs actuels.

Heureuse nouvelle pour le PECC: la DGE (Direction Générale de l'Environnement du Canton de Vaud), via le bureau de la durabilité, a approuvé notre Plan Energie et Climat Communal, avec félicitations pour le travail accompli.

Notez déjà la date de la présentation du Plan Climat Communal aux habitants de notre village. La soirée aura lieu

le mercredi 20 septembre 2023 à 19h30 à la Grande Salle.

Par ailleurs, l'organisation de la première journée de la biodiversité avance et la date a été fixée au samedi 18 novembre 2023.

En plus de la plantation de la haie, petits et grands pourront construire des nichoirs et des informations sur les plantations indigènes seront présentées par des spécialistes.

Marie Christine Pitton (MP), Municipale



### Conseil pratique PECC - Rénovation

Le plus important est de réaliser un audit énergétique «CECB® Plus».

En plus d'un diagnostic énergétique complet, le certificat CECB® Plus fournit différentes variantes de travaux ainsi qu'une estimation des coûts et des subventions. Il constitue une aide précieuse à la décision et permet de définir le cadre de votre projet. Pour le réaliser, choisissez un expert agréé.

Astuce: la réalisation d'un CECB® Plus est subventionnée par le Canton à hauteur de CHF 1'000.- à CHF 2'000.-.

Les 6 étapes:

- 1. Réaliser un audit énergétique.
- 2. Demander des offres.
- 3. Faire la demande de subventions.
- 4. Attendre la décision d'octroi.
- 5. Lancer les travaux.
- 6. Annoncer la fin des travaux.

Source: https://www.vd.ch/themes/environnement

Au niveau communal, nous avons procédé à la rénovation de la grande salle avec les économies d'énergies suivantes:

- Amélioration de l'enveloppe du bâtiment en 2011 (anciennes normes) : économie d'environ 16%.
- Remplacement du chauffage au mazout par une PAC air/eau en 2020 : économie d'environ 45%.

L'audit CECB® Plus pour chaque immeuble communal sera réalisé dans le cadre du PECC.

## Conseils écologiques PECC

#### 1. Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse

Un gazon ras n'offre ni abri ni nourriture aux insectes et autres petites bêtes du jardin. Laisser pousser une bande d'herbes folles en bordure de la terrasse ou du gazon fait déjà toute la différence.

#### Que fait la Commune?

• Divers espaces de gazon fleuri ou sauvage ont été créés.

#### 2. Favoriser les arbustes sauvages indigènes et les oiseaux qui y nichent

Planter des haies d'espèces indigènes en lieu et place des thuyas ou allées de laurelles exotiques. Les arbustes indigènes nourrissent et abritent tout au long de l'année un grand nombre d'oiseaux et d'invertébrés. Tailler les haies seulement en hiver quand elles ne portent plus de fruits.

#### Que fait la Commune?

- Seuls les arbustes indigènes sont utilisés par la Commune pour de nouvelles plantations.
- Organisation d'une journée de la biodiversité participative en novembre (plantation d'une haie proche de la voirie).





Mardi 1<sup>er</sup> août 2023 à 19h30 grande salle organisée par le RSB Handball et la Jeunesse



Apéritif et repas offerts par la Municipalité Boissons à prix populaires

Cortège aux flambeaux et rendez-vous autour du feu où le verre de l'amitié sera offert.

Nous prions instamment le public de prendre toutes les précautions nécessaires concernant la mise à feu de fusées ou autres engins pyrotechniques qui doit se faire impérativement sur la place réservée à cet effet. Une attention particulière est demandée aux parents envers leurs enfants.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette manifestation qui se veut conviviale.

La Municipalité

## Protection des hérissons

Chaque année, en automne, les usagers de la route sont sensibilisés, via des affiches à faire attention aux hérissons. Ces petits animaux figurent, au niveau national, sur la liste rouge des mammifères en danger. Ils ont le statut de «potentiellement menacés».

Restons vigilants, non seulement la nuit sur la route, mais en tout temps et tout le long de l'année, principalement à la belle saison et lors de l'utilisation des débrousailleuses et robotstondeuses. Ces outils peuvent causer de graves blessures.

Pour aider à la sauvegarde de ces animaux, plusieurs actions sont possibles. On peut par exemple laisser une partie du jardin en friche ou s'abstenir de débroussailler sous les buissons et les haies (là où les hérissons se cachent la journée). On peut également laisser des tas de branches coupées pour leur créer un refuge.

## Restrictions de circulation

#### Travaux de bouclage au chemin des Pâquis

Dans le cadre des futurs travaux au carrefour de la RC et des Pâquis, plusieurs variantes ont été étudiées par la Municipalité, le bureau d'ingénieurs, la DGMR, les entreprises mandataires et Car postal afin de minimiser au maximum les nuisances pour le trafic routier et les riverains.

La variante retenue est la fermeture complète de la RC 317 la nuit de 20h00 à 05h00 du matin, du lundi soir 3 juillet au vendredi matin 7 juillet soit 4 nuits. La circulation reste ouverte pendant la journée.

Dès le lundi 10 juillet, le chemin des Pâquis sera fermé sur le secteur des travaux à toute circulation pour une durée d'environ 1 mois, sauf pour les habitants concernés par les travaux. L'accès au quartier des Pâquis se fera par le chemin du Rucher (plans détaillés affichés aux piliers publics).

Des places de parcs seront mises à disposition sur le chemin des Pâquis.

#### **Chantier Grange-Neuve - Eglise**

Le démarrage du chantier est prévu le lundi 21 août par des sondages et l'installation du matériel. Dès le 28 août, fermeture de la route de la Grange-Neuve pour une durée d'environ 5 semaines. Ensuite les travaux suivront à la rue de l'Eglise.

Dans la mesure du possible, les riverains pourront en principe accéder à leur domicile en fonction de l'avancement des travaux.

Des places de parcs seront à disposition au parking du Grand Pré.

Les usagers seront priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence.



## Retour sur la séance pour apprendre à utiliser le défibrillateur



Le 24 mai 2023, en collaboration avec la société Emergency Training Center de Bottens, la population était conviée à une séance d'information sur l'utilisation du défibrillateur. Ce dernier est installé dans le sas d'entrée de la banque CEDC, route de Mex 2 à Sullens (flèche rouge sur la photo de droite).

Environ 25 personnes ont assisté à la démonstration et ont également pu s'entraîner au massage cardiaque sur des mannequins.

Par la suite, 12 d'entre elles se sont inscrites pour apronfondir leurs connaissances et suivre la formation BLS-AED financée par la Commune et organisée le 14 juin dernier. NM







## Sortie des aînés des trois villages



Le jeudi 8 juin a eu lieu la sortie des aînés des 3 villages (Sullens, Bournens et Boussens). Le programme de la journée était bien rempli. Départ en car direction Saanen où nous avons fait une halte pour prendre l'apéritif et le repas de midi au restaurant Landhaus. Après une petite promenade digestive libre dans ce charmant village, direction la gare où un train panoramique de la compagnie du MOB, affrété spécialement pour l'occasion, attendait les 150 participants pour les conduire à Montreux, à travers les beaux paysages de la région. Depuis Montreux, tout le monde est retourné en car dans les villages.

Le soleil, les rires et la bonne humeur ont ponctué cette belle journée de partage. MP





### Cinéma en plein air



Jolie affluence et belle soirée pour la séance de cinéma en plein air. Météo idéale, pop-corn à profusion et film divertissant : *Jumanji next level*, un cocktail sympathique qui a réjoui le public. MP



## VIE INTERCOMMUNALE



## Accueil pour les enfants en milieu scolarisé (APEMS)



#### Une nouvelle directrice

Depuis janvier 2023, une nouvelle directrice a été engagée pour gérer l'APEMS de Sullens et son antenne à Boussens : Mme Laura Rittmeyer (en photo ci-contre).

#### **Actuellement**

Auprès de la directrice, cinq auxiliaires ou éducateurs et deux intendants composent l'équipe encadrante.

36 places sont disponibles à Sullens pour l'accueil du matin, du midi et du soir, et 24 à Boussens uniquement pour l'accueil de midi, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, en période scolaire.

#### Dès la rentrée prochaine, l'offre de l'APEMS s'étend

L'antenne de Boussens accueillera 24 écoliers également le matin et l'après-midi. De plus, l'APEMS de Sullens ouvrira le mercredi matin jusqu'à 14h00.

Deux nouvelles personnes complèteront l'équipe en place. Mme Rittmeyer est en train d'interviewer des candidats.

Pour l'accueil de vos enfants, il reste encore quelques places certains jours. N'hésitez pas à demander des renseignements en appelant le 021 731 75 67 ou par email direction.apems@sullens.ch. NM

### Accueil en milieu familial (AMF

Accueil familial de jour de Bournens, Boussens, Cheseaux, Romanel et Sullens Membre du réseau AJENOL - www.ajenol.ch Nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans.

#### Vous désirez placer votre enfant

#### chez une accueillante en milieu familial (AMF)?

Les AMF proposent une solution de garde souple et individualisée, en petit groupe, dans une ambiance et un rythme familiaux. Elles sont agréées et bénéficient d'une formation continue et d'un suivi par la coordinatrice.

#### Vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial agréée ?

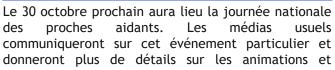
Vous bénéficiez d'une formation de base et de cours de formation continue qui vous permettent d'échanger avec les autres accueillantes. Vous travaillez à domicile et fixez vos horaires. Le fait d'être agréée vous garantit le contrôle et le soutien de la coordinatrice, ainsi que d'être affiliée aux assurances sociales.

Contact: présente les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Madame Gabrielle Lerjen Accueil en milieu familial Administration communale Route de Lausanne 2

Téléphone: 079 233 73 10 Email: coord.amf@cheseaux.ch

1033 Cheseaux

## Journée des proches aidants





conférences prévues. Vous trouverez ci-dessous deux liens internet qui pourront vous renseigner sur le soutien apporté aux personnes concernées et plus d'informations sur la journée en question. Dès fin septembre, une documentation complète sera à disposition auprès du guichet communal pour tout un chacun touché de près ou de loin par la thématique.

Un grand merci à tous les proches aidants de la commune dont le travail et la charge sont souvent sous-estimés et pourtant tellement précieux et utiles à toute la communauté.

MP

www.espaceproches.ch et www.journee-proches-aidants.ch

## Passeport vacances paroissial

Du 14 au 18 août 2023, de 9h00 à 17h00, pour les enfants de 6 à 12 ans

Programme varié autour des métiers de la communication, du soin, de la justice, de la création et de la nourriture

Programme complet et formulaire d'inscription sur le site internet de la paroisse:

www.eerv.ch

## VIE INTERCOMMUNALE

## Transport de personnes à mobilité réduite

## Vous devez vous rendre à un rendez-vous à caractère thérapeutique mais vous ne pouvez pas effectuer le trajet seul(e)?

Pas de proche disponible pour vous accompagner à votre rendez-vous chez le médecin, le dentiste, à l'hôpital ou au centre d'accueil temporaire, faites appel à notre Service des transports Croix-Rouge.

Nos équipes de bénévoles mettent leur véhicule privé à disposition et peuvent être sollicités tous les jours ouvrables.

#### Comment s'y prendre?

Appelez le 021 340 00 99 et donnez vos coordonnées. La Croix-Rouge vaudoise recherchera un conducteur bénévole disponible le plus rapidement possible (minimum 48 heures de délai).

Vous pouvez atteindre notre Service des transports Croix-Rouge entre 08h00 et 12h00, du lundi au vendredi, ou par mail à l'adresse suivante:

benevolat@croixrougevaudoise.ch

#### Pourquoi puis-je faire confiance à ce bénévole?

Le bénévole qui vous accompagne a participé à une formation centrée sur l'accompagnement, la relation et la prévention des risques d'accident. De plus, il fait preuve d'un engagement citoyen et solidaire en offrant une partie de son temps.

#### Combien va me coûter ce service?

Les tarifs comprennent un montant pour la prise en charge puis sont calculés en fonction de la distance parcourue.

## Croix-Rouge vaudoise



Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

www.croixrougevaudoise.ch 021 340 00 99 benevolat@croixrougevaudoise.ch

## Don du sang

Maison de commune, Route de Lausanne 2, Cheseaux

Mardi 15 août 2023, de 15h30 à 19h30.

Inscription sur: www.jedonnemonsang.ch



Plusieurs cours sont proposés à Cheseaux au collège de Derrière-la-Ville. Se renseigner au 0848 848 046.

**AGENDAS** 

#### Calendrier des manifestations

Fête nationale 1er août 2023 Grande salle 19h30 Fête des 5 ans de l'Auberge 31 août 2023 Auberge communale de 17h00 à 19h30 Soirée présentation du PECC 20 septembre 2023 Grande salle 19h30 Troc automne-hiver organisé par Mme Sandra Noll 7 octobre 2023 Grande salle Fête du coing 14 octobre 2023 organisée par SullenS'anim' Grande salle Journée de la biodiversité 18 novembre 2023 avec ateliers pratiques dès 9h30



La bibliothèque villageoise est fermée du 5 juillet au 16 août 2023.

Dernier jour d'ouverture : 28 juin 2023 Reprise : mercredi 23 août 2023 Horaires : de 16h30 à 19h00

## Fête à l'Auberge

Pour fêter les 5 ans de l'Auberge communale, M. et Mme Velija, les tenanciers, proposent aux habitants de Sullens un apéritif dinatoire, à l'Auberge, rue du Château 1

> le jeudi 31 août 2023 de 17h00 à 19h30.